

# Règlement

# APPEL À PROJET BOIS FRANÇAIS & DESIGN 2026

*"Espaces en commun.s"*

## 5<sup>E</sup> ÉDITION

## RÈGLEMENT

édité le 19/01/2026

APPEL À PROJET BOIS FRANÇAIS & DESIGN 2026.....	2
Article 1 - Objet de l'appel à projet.....	3
Article 2 - Thématique.....	3
Article 3 - Organismes.....	3
Article 4 - Objectifs de l'appel à projet.....	3
Article 5 – Éligibilité.....	4
Article 6 – Critères de sélection.....	4
Article 7 – Dossier de candidature et inscription.....	5
Article 8 – Photographies.....	5
Article 9 – Communication.....	5
Article 10 - Exposition Paris Design Week.....	6
Article 11 - Les engagements.....	6
Article 12 – Calendrier.....	6
Contacts organisation.....	6

## Article 1 - Objet de l'appel à projet

L'appel à projet "Bois Français & Design" a pour objet la création ou la présentation d'un produit design ou d'une microarchitecture. Le projet présenté devra être utile et réalisé en bois français ou en bois de réemploi.

Un jury de professionnels assurera la sélection des projets lauréats, qui figureront dans le catalogue/book 2026 ; une partie des projets seront exposés dans le cadre de la Paris Design Week (septembre 2026).

*"Le design est la catalyse des éléments (en proportions variables) : Identité / savoir-faire / reproduction / coût / marché , qui donne naissance au Produit." - Pia MONNIER-WOOD*

## Article 2 - Thématique

Pour cette édition 2026 de l'appel à projet "Bois Français & Design", la thématique est Espaces en commun.s. Espaces en commun.s inclut des projets aussi bien extérieurs, intérieurs, publics que privés, réalisés en bois français ou en bois de réemploi. L'accent est mis davantage sur l'usage que sur la typologie. Des projets avec une démarche s'inscrivant dans des espaces de convivialité, de rencontres, d'accueil et de partage seront attendus. Voici quelques exemples non-exhaustifs d'Espaces en commun.s : places publiques, espaces d'accueil (hôpitaux, bureaux ), espaces éducatifs, espaces communs de logements, cours communes, cours d'écoles, stands,...

Cette édition est ouverte aux projets de design et de microarchitecture.

## Article 3 - Organismes

Cet appel à projet est organisé par le réseau Fibois France, associations interprofessionnelles de la forêt et du bois en régions. Ce projet est soutenu par Bois de France et les financeurs des Fibois régionaux.

Bois de France a pour mission de promouvoir les produits issus de la ressource forestière française ainsi que le savoir-faire des professionnels de la transformation du bois.

## Article 4 - Objectifs de l'appel à projet

"Bois Français & Design" a vocation à mettre en avant les bois français et les savoir-faire des entreprises régionales valorisées par le design (fonctionnalité, réponse à des problématiques sociétales, ciblage de marché et valorisation d'essences locales).

Le bois est un matériau noble et durable, qui se prête à de très nombreux usages mais reste pourtant mal connu.

Les objectifs de l'appel à projet sont les suivants :

- Valoriser les **bois locaux**, leurs spécificités (**feuillus** : 64% des essences en France) et les **circuits courts**,
- Encourager l'utilisation de **bois peu valorisés** (scolytés, dépérissants...),
- Faire connaître la filière forêt bois et ses métiers en France et en régions,
- **Créer des synergies** entre les entreprises de la filière et les designers et les inciter à coopérer pour **concevoir des produits décarbonés**, qui répondent aux attentes de la société.

## Article 5 – Éligibilité

Cet appel à projet est ouvert aux designers, architectes, urbanistes, paysagistes, entreprises de première et seconde transformation du bois\* et étudiant-es/jeunes diplômé-es des écoles de design et d'architecture. Les coopérations entre ces acteurs seront particulièrement appréciées. Le réseau des Fibois se tient à disposition pour une éventuelle mise en relation.

Chaque candidat-e ou équipe candidate devra déposer un projet :

- Valorisant les bois régionaux, français et/ou de réemploi,

- Réalisé depuis moins de 3 ans,
- Répliquable/commercialisable.

**Le projet doit se conformer à la thématique “Espaces en communs”**

Si vous avez un doute sur l'éligibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter en amont.

Sont exclus de l'appel à projets :

- Les projets purement décoratifs et artistiques,
- Les structures réalisées non déplaçables à l'exposition Paris Design Week. Les réalisations déjà présentées deux fois aux éditions passées.

Est autorisé :

- L'association de plusieurs matériaux, à condition que le bois soit majoritaire.

\*Pour participer, les entreprises candidates doivent être à jour de leurs obligations fiscales et sociales.

## **Article 6 – Critères de sélection**

Un jury national, constitué de représentant-es de chaque région participante (designer, éditeur, professionnel du bois, architecte, journaliste, élu, maître d'ouvrage...), se réunira mi-mai 2026 pour sélectionner les lauréat.e.s.

Le rôle du jury sera d'exclure les projets non conformes au règlement et de sélectionner les projets lauréats qui figureront dans le catalogue/book 2026, dont une partie seront exposés dans le cadre de la Paris Design Week et/ou d'autres manifestations en régions.

Le jury analysera les projets, sur la base des critères suivants (ordre non contractuel) :

- Le respect du règlement de l'appel à projet :
  - La valorisation du bois local et la justification de(s) l'essence(s) retenue(s),
  - L'utilisation de bois de réemploi ou d'essences de qualité secondaire.
- L'attention portée au développement durable dans la fabrication : circuit court, économie de ressource, réemploi,...
- La coopération entre les acteurs (designers, architectes, urbanistes, paysagistes, entreprises de première et seconde transformation du bois)
- L'attention portée à la mise sur le marché :
  - La faisabilité technique du projet,
  - Maîtrise technique du matériaux bois,
  - L'innovation,
  - La capacité de répliquabilité et de diffusion,
  - L'impact socio-économique et environnemental,
  - La viabilité économique du projet (estimation d'un prix de vente public).
- Le jury portera une attention particulière aux certifications de gestion durable relatives aux produits bois utilisés (Bois de France, PEFC, FSC,...) qui devront être mentionnées au sein de la candidature. Ces certifications seront vérifiées auprès des organismes.

Chaque Fibois peut, s'il le souhaite, décerner un prix coup de cœur à un projet de sa région parmi ceux sélectionnés par le jury national.

Le comité est souverain et n'aura pas à motiver ses décisions.

## **Article 7 – Dossier de candidature et inscription**

Le dossier devra être déposé entre le 02 février et le 24 avril, 23h59 en remplissant le formulaire en ligne suivant : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe\\_VKOlFecBo4HDS16Dtyoaa7cVpsDfJwtyDTx3WewXZWr4fw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe_VKOlFecBo4HDS16Dtyoaa7cVpsDfJwtyDTx3WewXZWr4fw/viewform)

Votre dossier de candidature devra comprendre, obligatoirement :

- une description de 60 mots,
- les dimensions hors tout du projet,
- les essences de bois employées et leur provenance (si connue),
- Le cas échéant, les certifications du projet ou du/des bois employé(s) (si connues),
- les noms et adresses des entreprises de 1<sup>re</sup> et/ou de 2<sup>de</sup> transformation ayant réalisées le projet,
- 5 visuels significatifs du projet (photos, images 3D, esquisses) libres de droits, format jpeg 300dpi (5 Mo max par fichier).

## **Article 8 – Photographies**

Chaque candidature déposée dans le cadre de l'appel à projet "Bois Français & Design" devra obligatoirement être accompagnée d'une autorisation de publication signée par l'auteur de la photographie (si le dépositaire de la réalisation est lui-même le photographe, l'autorisation de diffusion doit également être signée).

La candidature à l'appel à projet pourra être refusée si l'autorisation de diffusion n'est pas jointe au formulaire d'inscription.

Les photographies seront ensuite exploitées dans le cadre de l'appel à projet "Bois Français & Design", et les événements associés (Exposition de la Paris Design Week...).

L'autorisation est disponible via le formulaire d'inscription en ligne et téléchargeable [ici](#).

## **Article 9 – Communication**

Les lauréat.e.s bénéficieront d'une communication appuyée par le biais des différents outils de communication de Fibois France et des Fibois régionaux associés (catalogue/book, relais sur les réseaux sociaux, page internet...) ainsi que des relations presse.

Les projets lauréats seront présentés dans un catalogue/book consacré à l'appel à projet "Bois Français & Design", qui sera disponible au format numérique. Cet ouvrage utilisera les éléments transmis dans le dossier de candidature de l'appel à projet (cf Article 3), avec une reformulation possible de la description si nécessaire. Certains projets lauréats seront sélectionnés pour être exposés à la Paris Design Week avec parution dans les médias dédiés, et relais presse et institutionnel.

## **Article 10 - Exposition Paris Design Week**

Parmi les projets lauréats, certains seront sélectionnés pour être exposés dans la cour de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris lors de la Paris Design Week, durant une dizaine de jours début septembre. De fait, les projets pouvant être installés à l'extérieur seront privilégiés. La sélection se fera en fonction de la cohérence d'une scénographie globale des projets exposés. Les petites pièces ne seront pas sélectionnées car elles sont plus sujettes au vol. Seulement un ou deux projets de microarchitecture pourront être exposés en fonction de la place disponible.

## **Article 11 - Les engagements**

### **9.a - Les engagements spécifiques à l'appel à projet "Bois Français & Design"**

Les candidat.es et lauréat.es s'engagent à :

- Répondre aux demandes d'information de la part des interprofessions Fibois ou de l'organisateur de l'évènement,
- Autoriser Fibois à publier le nom, logo et adresse de l'entreprise et la description non confidentielle des projets dans le cadre des actions de communication liées à l'évènement, y compris sur le site internet des Fibois France et régionaux,
- Prendre les dispositions les plus appropriées en matière de protection des droits de la propriété intellectuelle,
- Donner à la demande de Fibois toute information sur le devenir du projet lauréat.

### **9.b - Les engagements spécifiques à l'exposition de la Paris Design Week**

Les candidat.e.s et lauréat.e.s s'engagent à :

- Respecter le calendrier de l'exposition (montage et démontage),
- Assurer une présence d'au moins une journée lors de l'exposition afin de présenter son projet.
- Assurer la livraison et l'installation, à leur frais, de leur projet dans la cour de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.
- Prévoir une assurance sur les pièces exposées.

## **Article 12 – Calendrier**

**02 février 2026** : lancement des candidatures,

**24 avril 2026** : clôture des candidatures,

**19 mai 2026** : tenue du jury national qui informera les lauréat.es dans les jours qui suivent,

**Fin août/début septembre 2026** : installation à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (BHVP, 22 rue pavée, 75004),

**Début septembre 2026 matin (Date à venir)** : inauguration de l'exposition bois dans la cour de la BHVP

**10 au 19 septembre 2026** : exposition Paris Design Week.

## **Contacts organisation**

Pour toute demande d'informations relatives à l'appel à projet, à l'exposition, ou encore à la réalisation du projet (contacts entreprises, informations sur les essences, etc), vous pouvez prendre contact avec le Fibois de votre région ou, à défaut, avec Fibois France :

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : [n.dasilva@fibois-aura.org](mailto:n.dasilva@fibois-aura.org)

Fibois Centre-Val-de-Loire : [contact@fibois-cvl.fr](mailto:contact@fibois-cvl.fr)

Fibois Grand-Est : [contact@fibois-ge.fr](mailto:contact@fibois-ge.fr)

Fibois Île-de-France : [contact@fibois-idf.fr](mailto:contact@fibois-idf.fr)

Fibois Nouvelle-Aquitaine : [contact@fibois-na.fr](mailto:contact@fibois-na.fr)

Autres régions : [contact@fibois-france.fr](mailto:contact@fibois-france.fr)